

**Merci Monsieur le Président,**

**Ma question s'adresse à Madame la Ministre du travail,**

**Le 17 mars dernier, samedi a eu lieu le lancement de la semaine nationale de l'artisanat dans l'ensemble de nos territoires.**

**Comme beaucoup de mes collègues sur ces bancs, j'étais sur le terrain, en l'occurrence dans la magnifique ville de Strasbourg chez un maître artisan alsacien avec Bernard Stalter, Président national des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, dont je salue au passage l'engagement de chaque instant pour l'artisanat.**

**Nous sommes ici nombreux à être convaincus que l'artisanat avec ses 1.3 millions d'entreprises révèle l'excellence du savoir-faire français dans de nombreux domaines et que l'apprentissage est la meilleure façon d'acquérir ces savoir-faire et de former nos jeunes à ces métiers de demain.**

Pour autant les chiffres sont implacables avec seulement 7% de jeunes en apprentissage. La France n'est pas au rendez-vous et ce depuis des décennies.

Ma question est donc la suivante et concerne l'orientation : pour qu'un jeune décide de son orientation en toute connaissance de cause, il est nécessaire qu'il sache factuellement quels sont les besoins et débouchés réels vers l'emploi, et cela pour chacune des formations qu'on lui propose. Cela montrerait d'ailleurs combien l'artisanat est un tremplin vers l'emploi et, au-delà même vers la création d'entreprises.

- Cela souligne l'importance d'un regard objectif sur la mesure de la performance et de l'efficacité des formations en matière d'accès à l'emploi
- et d'un regard objectif également sur l'orientation pour s'affranchir des clichés et des partis pris des uns et des autres.

En ce sens, Madame la Ministre, votre réforme doit jouer un rôle déterminant : Jusqu'où irez-vous dans cette logique d'évaluation et quel rôle réel comptez-vous donner aux Régions en la matière ?

Je vous remercie Madame la Ministre,

**Seul le prononcé fait foi**